

LA DÉCENTRALISATION AU CONGO-KINSHASA (2006-2022) À L'ÉPREUVE DE LA NOLONTÉ POLITIQUE

Par

Stéphane Jean-Berchmans YUMA KALEMA

Chef de Travaux

*Doctorant en Sciences politiques et administratives, Faculté des Sciences sociales,
administratives et politiques de l'Université de Kinshasa (UNIKIN)*

Politologue, journaliste et poète

*Chercheur à l'Université catholique du Congo (UCC), au Centre d'études politiques (CEP) et
au Centre d'études pour l'action sociale (CEPAS)*

*Enseignant à l'Université de Kinshasa (UNIKIN), à l'Université protestante au Congo (UPC), à
l'Université catholique de l'Archidiocèse de Kinshasa Omnia omnibus (UOO) et à l'Université
panafricaine de l'innovation et de gouvernance (UPGI)*

RESUME

La thèse de la « nolonté¹ politique » vient aujourd'hui interroger et remettre en cause et en question deux précédentes et vieilles thèses politologiques à succès, à savoir : absence de volonté politique et manque de volonté politique. L'actuelle décentralisation territoriale au Congo-Kinshasa est bloquée par la classe politique mieux vaudrait, l'écurie politique, à cause de la volonté politique de ne pas décentraliser. Il existe effectivement une volonté politique, bien que sournoise et dissimulée, de ne pas décentraliser.

Mots-clés : *Décentralisation, démocratie, développement, nolonté politique*

ABSTRACT

The thesis of "political willfulness" today questions and challenges two previous and long-standing successful political theses, namely: absence of political will and lack of political will. Current territorial decentralization in Congo-Kinshasa is being blocked by the political class, or rather the political stable, because of the political will not to decentralize. There is indeed a political will, albeit devious and concealed, not to decentralize.

Keywords: *Decentralization, democracy, development, political will.*

¹ Si la volonté est l'action de vouloir, la nolonté est, quant à elle, l'action de ne pas vouloir. C'est la volonté contraire.

INTRODUCTION

Avant toute chose, le développement est un moyen et non une fin en soi. Le développement n'est pas fini. Il est infini. C'est ce qui permet à l'homme et à la femme de retrouver l'exercice de ses pouvoirs divins qu'ils projettent dans la nature et dans la société en vue de s'immortaliser durablement. Le développement se veut donc le fruit d'une œuvre collective de l'élite et des masses laborieuses². Il faudrait souligner avec force que par élite, on entend cet être collectif composé essentiellement des hommes et des femmes qui, ayant transcendé en eux-mêmes les égocentrismes, les vérités, les jalousies, les peurs, les phantasmes, sont capables de prendre sur leurs épaules les destins de toute la nation³. Le développement est simplement la quête de l'immortalité⁴ individuelle et collective.

Par ailleurs, la décentralisation territoriale est une posture délicate, sensible et complexe. C'est un mécanisme politique, administratif, juridique et territorial par lesquels, le gouvernement au niveau central transfère une partie de son pouvoir, ses compétences, ses charges et ses ressources à des acteurs ainsi qu'aux entités, organes ou structures, au niveau local, en vue d'un développement équilibré et harmonieux⁵.

Une bonne décentralisation territoriale⁶ se veut le moteur du développement endogène et durable ainsi que le vecteur de la démocratie locale, du fait que le développement se veut la figure d'accomplissement, de réalisation, de concrétisation du destin d'un peuple à travers les heurts, luttes, oppositions, discussions, combats, antagonismes, rivalités et contradictions de sa marche historique⁷.

Pour la présente cogitation, une question simple se pose à l'esprit, à savoir : l'actuelle décentralisation territoriale au Congo-Kinshasa est-elle réellement le moteur du développement et le vecteur de la démocratie locale ?

² François MUKOKA NSENDA, « La vision du développement dans l'œuvre scientifique de André R. Ilunga Kabongo », in Justin KANKWENDA MBAYA (dir.), *Les intellectuels congolais face à leurs responsabilités devant la nation. Mélanges en mémoire du professeur André Rudolph Ilunga Kabongo*, p. 48.

³ *Idem*.

⁴ *Ibidem*, p. 49.

⁵ Hubert PETIT, *Une éna est née. Recueil de 300 fiches documentaires de culture générale*, (Fiche de l'élève Stéphane Jean-Berchmans YUMA KALEMA, intitulée : « La décentralisation : enjeux et défis »), Tome II, République démocratique du Congo, Ecole nationale d'administration, octobre 2015, Kinshasa, pp. 266-267.

⁶ Jean-Pierre LOTOY ILANGO-BANGA, « La décentralisation en RD Congo : enjeux, défis et rôle du pouvoir traditionnel », in *Congo Afrique*, n°522, 58^e année, Février 2018, p. 137.

⁷ Jean ONAOTSHO KAWENDE, *Appartenance et distanciation. De Gadamer et Ricœur à l'herméneutique africaine*, Université catholique de Louvain, Presses universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, 2016, pp. 187-191.

L'idée principale de cette réflexion est que la décentralisation territoriale ne peut être le moteur du développement et le vecteur de la démocratie dans un Etat que si cette dernière repose sur la dignité (*dignitas*) ainsi que la volonté (*voluntas*) politique de décentraliser. Cependant, l'actuelle classe (l'écurie) politique congolaise dans sa manière de se comporter ne veut pas du développement durable et de la démocratie locale par l'obliquité de la décentralisation territoriale. La volonté de décentraliser est même inexistante et absente, voire négative. Ce qui pousse à évoquer et à forger la théorie de la nolonté⁸ (*noluntas*) politique.

De nos jours, dans le débat universitaire des politologues, juristes, sociologues, philosophes, démographes, économistes, anthropologues, ... deux thèses ont longtemps précédé la thèse de la nolonté politique : il s'agit d'une part, de la thèse de l'absence de volonté politique. Et d'autre part, la thèse de manque de volonté politique.

Qu'est-ce que la nolonté politique ? Nolonté signifie action de ne pas vouloir. C'est la volonté contraire. La thèse de la nolonté politique vient aujourd'hui interroger et remettre en cause et en question deux précédentes et vieilles thèses politologiques à succès, du fait que, nous venons à peine de découvrir grâce à nos travaux de terrain qu'il existe réellement une volonté politique contraire. Il n'y a ni absence de volonté politique, ni manque de volonté politique. Mais, dans le chef de la classe politique congolaise (Majorité au pouvoir comme Opposition républicaine), il existe effectivement une volonté politique de ne pas décentraliser.

Pour une meilleure intelligence du fil conducteur des échanges dans le cadre de la présente réflexion, les points suivants seront analysés : (I) la définition de la décentralisation territoriale ; (II) sa taxonomie ; (III) ses 9 lois de base ; (IV) les voies et les stratégies pour que la décentralisation territoriale soit le moteur du développement durable et le vecteur de la démocratie locale ; (V) la démonstration sur l'actuelle décentralisation territoriale congolaise comme moteur du sous-développement voulu.

I. DÉFINITION DE LA DÉCENTRALISATION TERRITORIALE

Selon la doctrine, la décentralisation se veut être le transfert d'une partie du pouvoir, des charges, des compétences et des ressources de l'Etat national à des instances régionales ou locales (décentralisation territoriale ou régionalisée) ou à des organisations paraétatiques (décentralisation technique, spécialisée ou par services)⁹.

⁸ La nolonté, c'est l'antonyme de la volonté. C'est l'action de ne pas vouloir. La nolonté se veut la volonté contraire. La nolonté est un néologisme, qui a été utilisé par la première fois en 1872-1877.

⁹ Pamphile MABIALA MANTUBA-NGOMA, (dir.), *Le processus de décentralisation en République démocratique du Congo*, Kinshasa, Fondation Konrad Adenauer, 2009, p. 15.

Aussi, la décentralisation territoriale se définit comme une réforme politique et institutionnelle par laquelle le gouvernement central cède formellement des prérogatives à des acteurs et à des institutions à des niveaux plus bas de la hiérarchie politique, administrative et territoriale, pour contribuer à consolider l'unité nationale, donner une plus grande efficacité au processus démocratique, promouvoir l'équité dans l'utilisation des ressources publiques et dans la fourniture des services publics de l'Etat¹⁰.

La décentralisation territoriale est un processus qui suppose l'élargissement du cercle politique par la participation citoyenne et la segmentation ou parcellisation des centres d'impulsion en vue d'un développement endogène¹¹.

Elle demeure ainsi un projet politique pour impulser un programme de développement endogène au profit des entités locales, d'abord ; et ensuite, par effet boule de neige, au bénéfice de tout le pays¹². Elle se révèle être une école pour la démocratie (conscience du pouvoir et participation citoyenne) et centre d'apprentissage pour tous les autres métiers utiles à la vie socioéconomique¹³.

En conséquence, il n'y a point décentralisation s'il n'y a pas de transfert réel des pouvoirs, des charges et des compétences, et moins encore s'il n'y a pas de ressources financières, infrastructurelles et matérielles propres aux entités locales et une pleine participation de la population à la gestion de son entité¹⁴.

II. SA TAXONOMIE

Il existe plusieurs types de décentralisation¹⁵. Seulement voilà, la doctrine retient trois catégories de décentralisation :

- Selon la forme : il existe la décentralisation discrétionnaire ou personnelle ainsi que la décentralisation constitutionnelle ;
- Selon la technique politico-administrative : la déconcentration¹⁶ ou la décentralisation administrative, la délégation ou la décentralisation fonctionnelle, la dévolution ou la décentralisation politique et la privatisation ;
- Selon la technique juridique : il existe la décentralisation technique ou par services et la décentralisation territoriale.

¹⁰ Pamphile MABIALA MANTUBA-NGOMA, *op. cit.*, p.15.

¹¹ Jean-Pierre LOTOY ILANGO-BANGA, *op. cit.*, p. 136.

¹² *Idem.*

¹³ *Ibidem*, pp. 137-139.

¹⁴ Jean-Pierre LOTOY ILANGO-BANGA, *op. cit.*, p. 136.

¹⁵ Pamphile MABIALA MANTUBA-NGOMA, (dir.), *op. cit.*, p. 15.

¹⁶ Il existe deux types d'Etat unitaire décentralisé : Etat unitaire décentralisé avec concentration et Etat unitaire décentralisé avec déconcentration.

Toutefois, pour notre présente dissertation, nous n'allons essentiellement approfondir et préciser que la notion de la décentralisation territoriale.

En effet, la décentralisation territoriale se veut un processus qui consiste à confier la gestion de l'ensemble des intérêts régionaux et locaux à des autorités régionales ou locales dotées, vis-à-vis du pouvoir central, de l'autonomie organique¹⁷. Celle-ci implique l'octroi à ces autorités locales d'un pouvoir de décision qu'elles exercent, non pas comme représentants des pouvoirs locaux, des personnes publiques locales ou en d'autres termes, de l'ensemble des intérêts régionaux et locaux individualisés¹⁸.

Par ailleurs, la décentralisation territoriale est le système d'organisation administrative dans lequel il y a création par la loi ou par le constituant lui-même, en dehors du centre, d'autres niveaux de responsabilité et de décision à des organes autres que de simples agents du pouvoir central¹⁹.

Trois conditions doivent être réunies pour pouvoir évoquer la décentralisation territoriale²⁰ :

- a. L'existence des organes propres de décision ;
- b. La tutelle administrative ;
- c. La personnalité juridique.

III. SES 9 LOIS DE BASE

Comme pour le fédéralisme, naturellement, la décentralisation territoriale repose sur un certain nombre des principes, que nous qualifions, à juste titre, de lois de base.

La décentralisation territoriale puise sa force sur 9 lois de base²¹ que sont, selon Pamphile MABIALA, « les lois d'autonomie, d'efficacité, de coopération, de participation, de proximité, de solidarité, de subsidiarité, de supériorité et de valorisation ».

¹⁷ *Idem.*

¹⁸ *Ibidem.*

¹⁹ Pamphile MABIALA MANTUBA-NGOMA, (dir.), *op. cit.*, p. 15.

²⁰ *Idem.*

²¹ *Ibidem.*

IV. LES VOIES ET STRATÉGIES POUR QUE LA DÉCENTRALISATION TERRITORIALE SOIT LE MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

D'emblée, le développement du Congo-Kinshasa²² est défini comme étant une réalité sociétale complexe. Cette complexité réside dans le fait que la réalité du développement est à la fois une, tout en étant diverse. Ilunga Kabongo estime que le développement ressort autant du secteur du politique, de l'idéologique, du socioculturel, du technoscientifique, de l'éthique que de l'axiologique, de l'écologique ou du religieux²³. Avant tout importe-il, pour mieux appréhender la portée de ces voies (B) et stratégies (C), de relever les trois sources du sous-développement voulu (A)²⁴.

A. Les 3 sources du sous-développement voulu du Congo-Kinshasa

Selon Ilunga Kabongo, chercheur qui a réussi à placer dans la bouche du président-maréchal Mobutu Sese Seko le fameux discours sur « le mal zaïrois²⁵ », les trois causes du sous-développement voulu du Congo-Kinshasa tiennent, à ce qu'il qualifie de : « Mode de production marécageux ».

Mode de production dont les mécanismes d'action, d'influence ou de prégnance s'exercent à la fois au stade politique (a), économique (b) et socioculturel (c)²⁶.

a. Stade politique

Le stade politique est fait de la disqualification de l'Etat, qui a cessé, de remplir les missions essentielles et régaliennes qui justifient son existence.

Comme souligné respectivement avec Emile Bongeli, Philémon Muamba, Félicien Kabamba, Jean Omasombo et Michel Bisa, l'« Etat disqualifié » d'Ilunga Kabongo devient « Etat bébé », « Etat fantôme », « Etat rentier », « Etat obsolète » et « Etat vampire ». C'est-à-dire un Etat incapable de remplir ne serait-ce ses fonctions naturelles et sociétales. Bien que déjà une fiction juridique, l'Etat disqualifié devient d'avantage un non-sens, un leurre, une illusion, une fiction fictive voire une fiction aberrante et absurde. Si en théorie, cet Etat existe, mais, en réalité cet Etat est déjà mort, il n'existe plus.

²² Ce point renferme essentiellement les idées d'Ilunga KABONGO. Lire François MUKOKA NSENDA, « La vision du développement dans l'œuvre scientifique de André R. Ilunga Kabongo » in Justin KANKWENDA MBAYA (dir.), *op. cit.*, pp. 47-58.

²³ François MUKOKA NSENDA, *op. cit.*, p. 54.

²⁴ *Idem*, p. 52.

²⁵ Discours prononcé à l'ouverture du deuxième congrès ordinaire du Mouvement Populaire de la Révolution le 25 novembre 1977.

²⁶ *Idem*.

En fait, le système étatique s'est érigé en une résultante du jeu des multiples factions politiques au lieu d'être l'expression de volonté commune voire l'expression du vouloir vivre ensemble²⁷, « res publica ».

Dans ce contexte, l'Etat disqualifié est transformé en « res nullius », selon Emile Bongeli, et en « res privata », selon l'Abbé Richard Mugaruka.

b. Stade économique

Sur le stade économique, Ilunga Kabongo pense que ce mécanisme de production demeure fondé sur le néo-capitalisme à connotation postcoloniale, lequel s'attache à la recherche éhontée et effrénée du bénéfice au désavantage de ceux et celles qui n'ont autre chose à vendre, comme les esclaves de temps modernes, les « esclaves des salons », que leur force physique²⁸.

c. Stade socioculturel

Il y a lieu de noter avec Ilunga Kabongo, le caractère anémique de la société²⁹, une société qui vit continuellement dans l'angoissante réalité du mal, tout en étant porteuse d'une violence insidieuse, et dont la fluidité de la structure devient rédhitoire à la coagulation au sein des divers groupes d'individus, de villages, de tribus, d'ethnies, de régions ou de provinces³⁰. On n'est plus très loin de la jungle.

B. Les voies réelles de développement

Dans les contributions scientifiques des mélanges en mémoire d'André Rudolph Ilunga Kabongo. Mélanges intitulés : « *Les intellectuels congolais face à leurs responsabilités devant la nation* », François Mukoka Nsenda écrit ce qui suit : « Aux yeux d'Ilunga Kabongo, il prévaut une double voie possible en vue du développement : politique (a) et éthique³¹(b).

a. Voie politique

La voie politique passe par l'existence d'une véritable classe hégémonique, altruiste et éclairée à la tête de l'Etat congolais, un Etat fondé sur des institutions et pas seulement gravitant autour des personnalités si admirables que soit leur génie politique ou si grand que soit leur charme personnel. Par ailleurs, elle exige d'eux la crédibilité³² et le verbe³³, ainsi que le sens

²⁷ François MUKOKA NSENDA, *op. cit.*, p. 52.

²⁸ *Idem.*

²⁹ *Ibidem.*

³⁰ D'où le projet de « balkanisation », « sécession », ... au détriment de la (re)construction nationale.

³¹ François MUKOKA NSENDA, *op. cit.*, p. 49.

³² La personnalité ou la bonne hygiène de la vie individuelle.

³³ La magie, la rhétorique ou le pouvoir de la parole, des mots.

d'organisation³⁴ et la maîtrise des arcanes de la stratégie politique locale, municipale, urbaine, nationale et internationale, de manière à mobiliser les génies et les énergies, et à mettre au travail un peuple qui ne demande qu'à être encadré³⁵.

C'est à ce niveau, le lieu d'évoquer une catégorie qu'André Rudolph Ilunga a eu à forger, celle de la « productivité de l'Etat »³⁶, catégorie qui demeure proche de celle de la bonne gouvernance. Par productivité de l'Etat, il entend non seulement la capacité pour l'appareil étatique d'assurer une saine gestion des services publics et semi-publics, mais une attitude générale à être réceptif aux besoins fondamentaux³⁷ de la collectivité, à les transformer en demande politique suffisamment articulée, et à canaliser cette dernière à travers les structures politico-administratives, en vue de lui trouver des solutions appropriées, à un coût optimum³⁸.

Comme on peut facilement le constater, cette définition intègre l'ensemble des variables modernes connues de la bonne gouvernance et du *new public management* : transparence, imputabilité, participation, efficacité gouvernementale, efficience et durabilité³⁹.

En outre, elle soulève l'épineuse question de la crédibilité même de l'Etat⁴⁰ qui est généralement occultée par les théoriciens de la bonne gouvernance. Enfin elle fait également référence à la nécessité de l'existence des politiques publiques⁴¹ qui soient collégialement et donc démocratiquement formulées.

Soulignons à ce niveau, pour avoir lancé déjà en 1978 l'idée de la bonne gestion publique, Ilunga Kabongo peut être considéré à juste titre, comme le premier chercheur à avoir théorisé avec pertinence l'idée de la bonne gouvernance⁴².

b. Voie éthique

D'entrée de jeu, de nos jours, selon le moraliste congolais, le Père Ruffin Mika Mfritsche, le Congo-Kinshasa traverse une méga-crise éthique⁴³.

³⁴ Leadership, prévision, coordination et planification stratégique.

³⁵ *Idem*, p. 49.

³⁶ La réceptivité de l'Etat ou la sensibilité de l'Etat.

³⁷ Cette problématique rejoint l'artiste musicien congolais, Félix Wazekwa Mokuwa Ya Bongo S grave, quand il se pose la question de savoir : « Que demande le peuple ? ».

³⁸ François MUKOKA NSENDA, *op. cit.*, p. 49.

³⁹ *Idem*, p. 50.

⁴⁰ La personnalité de l'Etat.

⁴¹ *New public management*.

⁴² *Ibidem*.

⁴³ Le mal zaïrois, devenu depuis le 17 mai 1997, mal congolais (démocratique).

Pour s'en convaincre, Philémon Muamba souligne : « Si Laurent-Désiré Kabila wa Makolo avait qualifié ses anciens compagnons de l'Alliance des forces démocratiques de libération (AFDL) d'un conglomérat d'aventuriers, beaucoup de ces *aventuriers* sont aujourd'hui des acteurs politiques congolais majeurs à travers les jeux de négociation. Si hier, ils furent qualifiés d'aventuriers, ont-ils changé aujourd'hui pour devenir des acteurs honnêtes ? »⁴⁴. Où sont passés les médiocres que le Cardinal Laurent Monsengwo Pasinya avait demandé de dégager ? La question reste entièrement posée.

De ce fait, la voie éthique postule le changement radical du système des valeurs. Ce qui implique l'intériorisation dans la pratique courante de la société, au niveau des individus comme des groupes qui la composent, de la sagesse de tous les peuples respectueux de la morale. Cette sagesse est également présente dans notre culture, et a contribué à forger une éthique sociale d'intégrité, de l'honneur et respectueuse de la dignité de la vie humaine⁴⁵.

Sans ce nouveau leadership politique et sans l'éthique, il ne nous restera alors qu'une seule alternative, celle de la capitulation, de la dépendance, de la domination, de l'esclavagisme, de la colonisation et du sous-développement, ce qui constituerait un recul historique inacceptable⁴⁶.

Pour ce qui est des stratégies concrètes, Ilunga Kabongo préconise notamment : la discipline⁴⁷ ou l'instrumentalisation de l'ascèse, le recours à la tradition et la conciliation entre science, technologie, religion et politique⁴⁸.

- Discipline

L'instrumentalisation de l'ascèse, mieux vaudrait la discipline que tout être libre devrait s'imposer de manière à augmenter ses forces, de les canaliser et de les transmuter pour donner à son verbe et à son souffle toute leur puissance thaumaturgique.

Bref, le développement, c'est d'abord et avant toute chose, une question de discipline, d'ordre, de rigueur⁴⁹ et de volonté individuelle et collective⁵⁰.

⁴⁴ Philémon MUAMBA MUMBUNDA, « Décentralisation en RD. Congo : Mythe ou réalité ? », in *Congo Afrique*, n°496, Juin-Juillet-Août 2015, p. 432.

⁴⁵ François MUKOKA NSENDA, *op. cit.*, p. 50.

⁴⁶ *Idem*.

⁴⁷ Que le Doyen Marcel NDJONDJO NDJULA K'ASHA aimait à qualifier de « mortification ». Que nous pouvions qualifier de macération.

⁴⁸ *Ibidem*, p. 51.

⁴⁹ Qui devrait, dans une certaine mesure, être accompagnée d'une bonne dose d'humanité.

⁵⁰ François MUKOKA NSENDA, *op. cit.*, p. 51.

- Recours à la tradition

Selon Ilunga Kabongo, le recours à la tradition congolaise et africaine tout en communiant à la tradition universelle, à l'éclosion vive d'une conscience planétaire, à la culture du monde, à la civilisation de l'universel. La civilisation de l'universel, que Senghor tente de réduire dans la grande nuit de son grand rendez-vous du donner et du recevoir.

Cet angle de pensée permet de définir le concept de développement comme étant l'ouverture : l'ouverture à soi-même, l'ouverture de soi-même à soi-même, le soi profond se découvre par lui-même ; l'ouverture à l'autre, à l'autre en tant que mon *alter ego*, un autre moi ; l'ouverture à la nature, à l'écologie, à la biodiversité et à l'environnement en vue de l'interpénétration inconsciente et de l'osmose inattendue entre l'humain et l'écologie, et ce, pour l'intérêt des générations présentes et futures.

Quant à la politique dite de retour ou recours à l'authenticité prônée par le président-maréchal Mobutu, pour sa pérennité au pouvoir, nous estimons que l'on devrait prendre du recul historique suffisant et nécessaire, et essayer de faire un *distinguo* entre l'idée en soi et les actions. A juste titre, la politique de recours à l'authenticité, en tant qu'idée, est magnifique, géniale, et peut-être encore récupérée aujourd'hui.

Cependant, comme le souligne un grand homme de la culture : « En réalité, le retour à l'authenticité apparaissait, progressivement, comme un produit un peu artificiel voué au culte de la personnalité du chef⁵¹ ».

- Conciliation entre science, technologie, religion et politique

Ilunga Kabongo pense qu'il faudrait créer, contrairement à l'Occident où la science s'est développée en conflit avec la religion et la politique, une science-synthèse qui s'alimente et se ressource dans les cosmogonies africaines et congolaises, et qui s'exprime à travers un combat libérateur.

Pour Ilunga Kabongo, le religieux a tout son rôle à exercer dans le processus du développement, mais pas n'importe quelle religiosité. Pas celle en tout cas véhiculée par la multitude des sectes protéiformes qui se délectent à manipuler la conscience des sœurs et frères en Christ, à travers des thèmes moralisants et spiritistes destinés en fait à propager une autre forme de fétichisme. Encore moins celle prêchée par des pasteurs et des prophètes autoproclamés qui ont transformé la religion en un moyen de survie, en un business de marchands du Sauveur⁵².

⁵¹ Le Directeur général honoraire de l'Institut national des arts et membre du CEPAS, le Professeur Lye YOKA.

⁵² François MUKOKA NSENDA, *op. cit.*, p. 51.

Une religion du développement c'est celle qui est vécue réellement par chacun, à travers sa foi chaque jour ici-bas conformément à la maxime : « la crainte de Dieu est le commencement de la sagesse »⁵³.

V. DÉMONSTRATION SUR L'ACTUELLE DÉCENTRALISATION TERRITORIALE CONGOLAISE COMME MOTEUR DU SOUS-DÉVELOPPEMENT VOULU

De tout ce qui précède, nous pouvons définir simplement la décentralisation dite territoriale comme un des modes de gestion du pouvoir étatique. C'est également la forme architecturale d'aménagement d'un Etat donné. La décentralisation territoriale se veut aussi une technique d'organisation administrative neutre d'un Etat digne.

A ce niveau, retenons qu'il faudrait noter que par Etat digne, on entend une institution moderne, qui comprend la population, un territoire, un gouvernement, et qui jouit de l'indépendance et de la souveraineté, dans le but de maintenir l'ordre public, promouvoir le bien-être général ainsi qu'individuel.

Donc, pour que la décentralisation territoriale soit un véritable moteur de développement et un vecteur de la démocratie locale, la décentralisation territoriale devrait s'appuyer et reposer sur un Etat normal, un Etat crédible voire un Etat digne. La condition de fond pour le développement durable est donc la crédibilité et la dignité de l'Etat.

De nos jours, l'Etat congolais est-il un Etat crédible et digne ? Nous ne le pensons pas totalement. Car ce dernier est qualifié, comme repris tantôt ci-haut, par des grands théoriciens de l'Etat comme étant, un Etat fragile, un Etat disqualifié, un Etat bébé, un Etat fantôme, un Etat rentier, un Etat obsolète et un Etat vampire.

Avec un tel type d'Etat, le développement durable par l'obliquité de la décentralisation territoriale et la démocratie locale devient incertain. Avec un tel type d'Etat, le développement à la base devient impossible et chimérique. Avec un tel type d'Etat, la décentralisation territoriale ne peut conduire inéluctablement qu'au sous-développement, du fait que cette dernière n'est qu'une simple forme d'aménagement de l'Etat, au même titre que la centralisation avec ou sans déconcentration, le fédéralisme, la confédération, la provincialisation⁵⁴, le régionalisme, ...

⁵³ François MUKOKA NSENDA, *op. cit.*, p. 51.

⁵⁴ Concept forgé par le Professeur Héritier MAMBI TUNGA-BAU.

L'unique solution a préconisé pour que la décentralisation territoriale devienne le véritable moteur du développement de la République démocratique du Congo est de tuer ce type d'Etat. On doit tuer en urgence l'Etat fragile, l'Etat disqualifié, l'Etat bébé, l'Etat fantôme, l'Etat rentier, l'Etat obsolète ou l'Etat vampire.

Ce type d'Etat devrait être remplacé par un Etat normal, un Etat crédible voire un Etat digne. Avec un peu de volonté politique seulement, c'est possible !

La reconstruction⁵⁵ de cet Etat digne sera la résultante de la volonté commune des masses et des forces laborieuses éclairées par l'élite politique, économique, sociale, religieuse et culturelle. Elite, comme souligné tantôt ci-haut, cet être collectif fait des hommes et des femmes qui, ayant transcendé en eux-mêmes les égocentrismes, les vérités, les jalousies, les peurs, les phantasmes, sont capables de prendre sur leurs épaules les destins de toute la nation⁵⁶.

⁵⁵ Reconstruction parce que selon les études archéologiques sérieuses, ces Etats normaux, crédibles et dignes ont existé dans l'Afrique précoloniale, nous pouvons citer l'Egypte pharaonique, l'Empire Lunda, l'Empire Luba, l'Empire Sosso, l'Empire du Ghana, l'Empire Songhaï, le Royaume Kongo, le Royaume Kuba, ...

⁵⁶ François MUKOKA NSENDA, *op. cit.*, p. 48.

CONCLUSION

Pour clore, rappelons que l'ouverture à la coopération internationale, interrégionale, transfrontalière⁵⁷ et interprovinciale conduit tout Etat à son développement endogène et durable. Et que la décentralisation territoriale peut-être le moteur du développement de tout Etat démocratique. A l'unique condition que cet Etat repose essentiellement sur la volonté politique d'agir dans la dignité et de décentraliser pour booster la démocratie locale et le développement à la base, et non pas reposer sur la volonté politique d'agir pour satisfaire son ventre et son entourage immédiat ainsi que de discourir pour la démagogie et de (re)centraliser pour asseoir la dictature.

Dans tout Etat démocratique digne, la décentralisation territoriale se veut le moteur du développement endogène et durable. Dans un Etat démocratique digne, où le gouvernement central a la volonté politique de transférer réellement les ressources, les compétences, les charges ainsi que le pouvoir aux entités territoriales décentralisées, le développement est toujours au rendez-vous, difficilement absent.

Pour Omasombo, en ce qui concerne le Congo-Kinshasa, l'aboutissement de l'actuelle décentralisation pourrait lui permettre de se développer à partir de la base. Pour ce développement à la base, Omasombo propose pour ce fait quatre préalables⁵⁸, à savoir : « La (re)construction de l'Etat démocratique et de la conscience nationale ; la lutte permanente contre le *surethnicisme*⁵⁹, la corruption, la mauvaise gouvernance et la *politique du ventre et des hanches* ; la promotion de la paix et de la justice et la mobilisation du génie inventif et de l'énergie productive ».

Pour que la décentralisation congolaise devienne le moteur du développement, Omasombo⁶⁰ estime qu'il est nécessaire de partir d'un Etat central solide (Etat central actif) mieux d'un Etat central digne qui invente à partir des réalités sociales comment engager le processus de la décentralisation territoriale, plutôt que de penser uniquement à la décentralisation comme filière obligée de la consolidation de l'Etat central obsolète (Etat central fantôme, rentier, vampire ou bébé). Omasombo pense que la réussite du processus de décentralisation territoriale ne pourrait être envisagée que lorsque le Congo-Kinshasa se sera élevé au-dessus des nécessités imposées par

⁵⁷ Evariste MANA MBUMBA, « La coopération décentralisée entre la République d'Angola et la RD Congo. Cas des questions sécuritaires dans les provinces de Cabinda et du Kongo Central », in *Congo-Afrique*, (février 2018), n°522, 58^e année, pp. 144-156.

⁵⁸ Paul BOUVIER, *La décentralisation, de la première république à la troisième*, MRAC, Tervuren, 2012, p. 36.

⁵⁹ Concept forgé par le Doyen Philémon MUAMBA MUMBUNDA.

⁶⁰ *Idem*.

une logique de survie politique dans des conjonctures souvent confuses et dramatiques⁶¹.

Il estime qu'il faudrait que les intérêts des acteurs contrôlant l'Etat soient subordonnés à ceux du pays, que finisse le temps des pouvoirs personnels soumettant l'Etat à des intérêts privés. Mais, en définitive, c'est toute la société congolaise qui devrait s'engager réellement, ce sont toutes les composantes sociales du pays qui devront prendre leurs responsabilités et contraindre les différentes hiérarchiques de pouvoir à assumer les leurs⁶².

Bref, la territoriale est l'épine dorsale de tout développement endogène et durable ou sa colonne vertébrale. En matière de politiques publiques, elle demeure un élément catalyseur au regard de sa centralité et transversalité. Comme toute structure, sa valeur est tributaire de la volonté politique de celle et de ceux qui sont appelés à l'animer. D'où l'importance et l'intérêt que revêt la prise en compte de la volonté politique et du comportement des acteurs opérationnels dans un processus de décentralisation⁶³ territoriale.

La réussite de celle-ci dépend largement de la volonté politique et du comportement des agents et cadres de la territoriale. Le fondement de la différence entre les sociétés épanouies et celle arriérées se situe, sans conteste, dans le comportement des acteurs sociaux. Les uns ont des lois et la majorité d'entre eux les respecte, tandis que les autres tournent le dos à ces mêmes lois qui sont respectées uniquement par une infime minorité⁶⁴.

Ainsi donc, la volonté politique et la qualité des acteurs sociaux ou leur personnalité sont à l'origine des écarts ou des différences qui s'observent entre différentes sociétés, entre différentes nations. Ce qui fait que la décentralisation territoriale peut réussir dans un environnement et patauger dans un autre⁶⁵. Ce qui fait que la décentralisation territoriale soit qualifiée de réalité ou de mythe⁶⁶. Ce qui fait que la décentralisation territoriale soit respectée, violée⁶⁷, volée⁶⁸, bouchée⁶⁹, en panne⁷⁰ ou victime de la noloné politique.

⁶¹ Paul BOUVIER, *op. cit.*, p. 36.

⁶² *Idem.*

⁶³ Jean-Pierre LOTOY ILANGO-BANGA, *op. cit.*, p. 133.

⁶⁴ *Idem.*

⁶⁵ *Ibidem*, pp. 133-143.

⁶⁶ Philémon MUAMBA MUMBUNDA, *op. cit.*, n°403, pp. 432-442.

⁶⁷ Héritier MAMBI TUNGA-BAU, *Gouvernance chefferiale et décentralisation en RD Congo*, Saarbrücken, Editions universitaires européennes, 2015, pp. 14-30.

⁶⁸ Michel PERALDI, *Ils ont volé la décentralisation*, Paris, L'Harmattan, 2013, cité par Jean-Pierre LOTOY ILANGO-BANGA, *op. cit.*, p. 133.

⁶⁹ Jean-Pierre LOTOY ILANGO-BANGA, *op. cit.*, pp. 138.

⁷⁰ En échangeant avec le Professeur Emmanuel KASONGO à la bibliothèque du CEPAS, ce dernier m'a annoncé que bientôt il publiera un ouvrage sur les pannes de la décentralisation. Cet ouvrage sera un témoignage de son expérience de terrain en tant que conseiller au

Le développement de l'Afrique d'hier, d'aujourd'hui et de demain n'a rien à voir ni avec le rattrapage, ni avec l'abondance des biens matériels, ni avec une civilisation du loisir, toutes choses qui connotent des vues hérétiques dont le continent devrait se débarrasser⁷¹. Le développement réside dans la régénération individuelle et collective qui, elle-même, mène à la qualification de l'existence. Celle-ci culmine dans la réalisation du bonheur et du bien-être des peuples⁷². Il nous faut apprendre à respirer à la capacité de nos poumons et à faire battre notre cœur selon la mesure de notre organisme, sans chercher à rattraper qui que ce soit...⁷³

Ministère de la Décentralisation et Réformes institutionnelles sous Azarias RUBERWA. Il a évoqué la décentralisation selon le gouvernement central.

⁷¹ François MUKOKA NSENDA, *op. cit.*, pp. 48-49.

⁷² *Idem.*

⁷³ *Ibidem*, p. 55.